PAIE - PERFECTIONNEMENT

7 jours

SÉCURISER SES PRATIQUES DE PAIE ET LA GESTION DES COTISATIONS

PROGRAMME DE LA FORMATION

PREMIÈRE PARTIE

PAIE (5 JOURS - PAIE)

› Expliquer les rubriques du bulletin de paie
› Déterminer le salaire
› Suspension du contrat de travail : quelles incidences sur la paie ?
› Rupture du contrat de travail : établir le dernier bulletin de paie
› Paiement du salaire
› Bases de cotisation et régularisation de plafonds
› Déterminer le salaire brut

DEUXIÈME PARTIE

URSSAF (2 JOURS - URSF)

› Comprendre ce qui constitue l'assiette de cotisations
› Déterminer l'assiette réelle de cotisations
› Connaitre les taux de cotisations et les exonérations sociales
› Le contrôle URSSAF en pratique : intégrer l'ensemble des étapes

OBJECTIFS

- Déterminer les éléments constitutifs du salaire.
- Appliquer les règles de calcul et d'exonération des cotisations sociales.
- Préparer un contrôle URSSAF.
- Sécuriser ses pratiques en paie (gestion des absences, avantage en nature, frais professionnels, cotisations…).

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 7 jours de formation, de mises en pratique et d'échanges, entièrement dédiés à la paie
- Une formation constituée de 2 modules complémentaires pour une approche 100% opérationnelle de la paie, des cotisations sociales et de l'URSSAF
- De nombreux exercices pratiques, cas pratiques, quiz

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel souhaitant acquérir les fondamentaux de la législation et de la pratique de la paie et/ou se perfectionner dans ce domaine

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

4 220 € HT ~~4 965€ HT~~ - Réf : PAI-MOPAIE
4 600 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : La Paie : droit du travail & charges sociales + L'URSSAF & les charges sociales
(remise de 40 %, soit 379.8 € HT au lieu de 633 € HT)

Validité : 30 juin 2025

PAIE

5 jours

DROIT DU TRAVAIL ET CHARGES SOCIALES

PROGRAMME DE LA FORMATION

EXPLIQUER LES RUBRIQUES DU BULLETIN DE PAIE

› Mentions du brut
› Partie centrale : les cotisations sociales (base, taux, montant)
– cotisations URSSAF/Pôle emploi, cotisations retraite complémentaire (AGIRC/ARRCO)
– cotisations mutuelle/prévoyance
Cas pratique cadre, non cadre
– réduction générale de cotisations et autres réductions de charges
› Dématérialisation et projet du futur bulletin de paie
Quiz sur le paiement du salaire

DÉTERMINER LE SALAIRE

› La liberté contractuelle et ses limites
› Cas particuliers : apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire...
Étude de cas : établir une paie d'apprenti et de stagiaire
› Les éléments constitutifs du salaire
› Salaire et durée du travail : les majorations de salaire
– calcul des différentes majorations : travail de nuit, jours fériés, travail du dimanche
– calcul et paiement des heures supplémentaires et complémentaires
– contrepartie obligatoire en repos et repos compensateur de remplacement
Étude de cas : établir une paie avec heures supplémentaires
› Gestion des forfaits jours

SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL : QUELLES INCIDENCES SUR LA PAIE ?

› Déduction des absences
› Les absences sécurité sociale
– calcul des IJSS : maladie, maternité, accident du travail...
– complément employeur : conditions, carence, régularisation sur le net...
Étude de cas : établir une paie avec maintien de salaire
› Temps partiel thérapeutique
› Congés payés : calcul des droits, indemnité de congés payés, gestion des temps partiels
Quiz sur les congés payés
› Acquisition des congés payés pendant la maladie (et AT): nouvelle réglementation
› Congé de paternité : nouvelles règles (durée, prise, fractionnement)

RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL : ÉTABLIR LE DERNIER BULLETIN DE PAIE

› Démission, départ/mise à la retraite, licenciement, rupture conventionnelle, fin de contrat
› Détermination du préavis - Calcul des indemnités - Solde de tout compte
Cas pratique : établir des paies avec les différents cas de rupture du contrat de travail
› Les documents à remettre et délais à respecter
› Portabilité mutuelle et prévoyance

PAIEMENT DU SALAIRE

› Bulletin de paie, périodicité, modes de paiement
› Acomptes, avances, prêts, prescription des salaires - Saisie-arrêt
Quiz d'évaluation des connaissances
Exercice pratique sur les saisie-arrêts
› Prélèvement à la source : assiette, taux, montant, déclaration en DSN

BASES DE COTISATION ET RÉGULARISATION DE PLAFONDS

› Tranches A, B et tranches 1 et 2 régularisations annuelles et progressives (URSSAF, chômage)
Cas pratique sur les régularisations de plafonds
› Cas particuliers : salariés multi-employeurs, à temps partiel, départ ou arrivée en cours d'année

DÉTERMINER LE SALAIRE BRUT

› Primes - Avantages en nature, Frais professionnels
Partage d'expérience sur les primes applicables dans l'entreprise
› Intéressement et participation : impact de la loi PACTE du 22 mai 2019
Étude de cas : établir une paie avec avantage en nature
› Limite d'exonération sociale et fiscale des avantages retraite, prévoyance des cadres supérieurs

OBJECTIFS

- Déterminer les éléments constitutifs du salaire.
- Appliquer les règles de calcul des cotisations sociales.
- Gérer les cas particuliers des bases de cotisations par tranches avec régularisation de plafonds.
- Sécuriser ses pratiques de paie : gestion des absences, établissement du solde de tout compte.
- Expliquer aux salariés les différentes rubriques du bulletin de paie.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 5 jours de formation, de mises en pratique et d'échanges, entièrement dédiés à la paie
- Un consultant expert de la paie : diagnostic, audit, conseil auprès des entreprises de tous secteurs d'activités
- De nombreux exercices, cas pratiques, quiz

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel souhaitant acquérir les fondamentaux de la législation et de la pratique de la paie et/ou se perfectionner dans ce domaine

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
du 4 au 6 juin 2025 et les 12 et 13 juin 2025
du 3 au 5 décembre 2025 et les 8 et 9 décembre 2025

URSSAF

2 jours

ASSIETTE DE COTISATIONS, CONTRÔLE ET CONTENTIEUX

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

COMPRENDRE CE QUI CONSTITUE L'ASSIETTE DE COTISATIONS

› Salaire de base, heures supplémentaires et compléments (primes ou gratifications exonérées)
Exemples d'application
› Suspension du contrat de travail : complément employeur, complément prévoyance...
› Rupture du contrat : régime social des indemnités de rupture
Cas pratique sur la suspension et la rupture du contrat
› Avantages en nature : nourriture, logement, véhicule thermique et électrique, TIC...
Exemples d'application
› Règle sociale de réintégration des excédents : cotisations de retraite et de prévoyance
Cas pratique
› Intéressement, participation, plan d'épargne d'entreprise : augmentation des prélèvements sociaux sur les revenus de l'épargne salariale
› Sommes versées par le Comité Social et Economique (CSE) : règles d'exonération
› Situation particulière : l'allocation d'activité partielle et le complément employeur
› Cas de la prime de transport (transport en commun, forfait mobilité durable...)

DÉTERMINER L'ASSIETTE RÉELLE DE COTISATIONS

› Plafond de cotisations
› Notion de tranches de salaire : les bases de cotisations
› Régularisations mensuelles et annuelles
› Cas de réductions du plafond : temps partiel, entrée/sortie, forfaits jours réduits,...

CONNAITRE LES TAUX DE COTISATIONS ET LES EXONÉRATIONS SOCIALES

› Les différents taux de cotisations de sécurité sociale
› CSG/CRDS : quelles sont les modalités d'application ?
› Les autres cotisations : assurance chômage, retraite complémentaire
› Forfait social : les différents taux
› Versement mobilités (dont les cas d'exonération)
› Réduction de charges patronales sur les bas salaires : annualisation de la réduction générale de cotisations et de la cotisation Allocations Familiales
Cas pratique de régularisation progressive
› Les contrats aidés : apprentissage, professionnalisation et stagiaires
› Exonération de cotisations sur les heures supplémentaires

LE CONTRÔLE URSSAF EN PRATIQUE : INTÉGRER L'ENSEMBLE DES ÉTAPES

› Déclenchement du contrôle : les événements déclencheurs, l'avis de passage
› Déroulement du contrôle (nouveautés issues du décret du 12 avril 2023)
  – les documents demandés : documents comptables, déclaration annuelle, convention collective
  – l'interrogation des salariés
  – les méthodes de contrôle : l'utilisation de l'échantillonnage
  – les droits et devoirs de l'entreprise (modification de la charte du cotisant contrôlé)
› Issue du contrôle : lettre d'observation, observation de l'employeur, recours gracieux, contentieux
› Le rescrit social

OBJECTIFS

- Contrôler les cotisations sociales et leur assiette.
- Préparer un contrôle URSSAF.
- Valider les mécanismes d'exonération de cotisations.
- Sécuriser ses pratiques en paie (avantage en nature, frais professionnels, cotisations…).

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une approche 100% opérationnelle de l'URSSAF et des cotisations sociales
- Une formation permettant d'étudier toutes les possibilités d'exonération, de limiter les risques de redressement ou de faire face sereinement à un contrôle
- Formation "Best GERESO" : plus de 1000 professionnels ont suivi cette formation en inter et intra-entreprise depuis sa création
- Top Avis Clients : formation évaluée à 91/100 par les participants des 20 dernières sessions

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel, directeurs financiers, collaborateurs en relation avec l'URSSAF ou en phase de préparation d'un contrôle URSSAF
Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 12 et 13 mai 2025

Paris Montparnasse :
les 6 et 7 mars 2025

Paris Montparnasse ou à distance :
les 6 et 7 octobre 2025
les 11 et 12 décembre 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*